



**Programme
2018 - 2019**

Club philatélique de Delémont et environs
Case postale 232
2800 Delémont 1

www.cpde.ch

Courriels :
Président : president@cpde.ch
Secrétaire : secretariat@cpde.ch

Numéro 14, avril 2018

Contenu

Merci à nos membres soutien	3
Le mot du Président	4
Vous avez dit 'Qualité' ?	5
Attention! Les falsifications sont partout.	7
Lettre intéressante à quinze francs	9
Les précurseurs des perforations privées	12
Programme d'activités 2017 – 2018.....	16

Le Quotidien JURASSIEN

Merci à nos membres soutien

Optic 2000, Madame Marquis, 2800 Delémont	Fiduciaire Juravenir SA, 2800 Delémont
Forster Philatélie, 2824 Vicques	Autocars Hertzseisen SA, 2855 Glovelier
Café de la Poste, 2855 Glovelier	Faivre Energie SA, 2800 Delémont
Boulangerie Jubin, 2800 Delémont	Le Quotidien Jurassien, 2800 Delémont
Boucherie Paupe, 2822 Courroux	Banque Valiant, Amélie Rion, 2800 Delémont

Nous tenons à remercier tous nos membres soutien. Ils nous permettent ainsi de continuer à promouvoir la philatélie près de chez nous et ailleurs. Merci !



Le mot du Président

Dix à quatorze membres participent régulièrement à nos réunions. C'est un point fort et je tiens à remercier toutes et tous une fois de plus.

Les associations vivent actuellement des moments difficiles et notre club n'est pas épargné par les mêmes problèmes que les autres clubs ou associations. Il y a plus de démissions (que cela soit à cause d'un décès ou perte d'intérêt pour la vie associative) que d'admissions. Néanmoins, nous avons pu accueillir deux nouveaux membres, Madame Béatrice Borer et Monsieur Peter Meier. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Trois membres ont exposé lors de la Philexpo '17 à Wettingen (12 au 14 mai 2017). Ils ont obtenu avec cinq collections pas moins de cinq médailles d'or et chacun un prix d'honneur. Après timbr@phil'15 à nouveau un exploit exceptionnel. Merci à Pierre Rust et Bernard Lachat qui sont tous les deux très actifs dans ce domaine promouvant ainsi la philatélie Jurassienne au niveau national.

Suite à la demande de nos membres lors de l'assemblée générale nous avons organisé notre sortie annuelle à Berthoud afin de visiter une exposition sans évaluation officielle. Toutes celles et ceux qui ont fait le déplacement étaient contents de voir qu'on peut aussi collectionner autrement que dans le cadre d'une compétition. Nous avons passé une belle journée et une belle soirée par la suite. Merci à tous les participants.

Le 24, 25 et 26 novembre 2017 a eu lieu la SCPhila '17 à Sainte-Croix, une exposition de rang III avec un nouvel exploit car notre ami Philippe Horlacher a obtenu une médaille de vermeil. Un exploit car il s'agissait de sa première exposition. Bravo Philippe et merci.

Notre club est bien vivant et ceci grâce aux membres actifs. Continuez à collectionner pour votre plaisir ou pour vous lancer dans la compétition, mais aillez du plaisir à le faire.

Nous sommes à chaque réunion en 10 et 15 membres ce qui permet d'avoir une bonne dynamique. Merci à toutes et tous pour votre participation. Last but not least, j'aimerais remercier les membres du comité car sans eux le club ne pourrait pas avancer. J'apprécie la bonne entente et la bonne collaboration.



Roberto Lopez
Président

Pour collectionner de manière intelligente, adhérez au club

CPDE, case postale 232, 2800 Delémont
secretariat@cpde.ch

www.cpde.ch

Vous avez dit 'Qualité' ?

Bernard Lachat

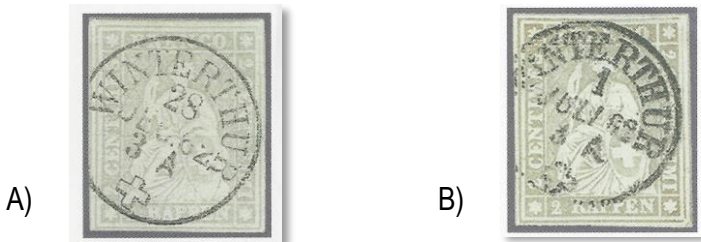
Depuis de très nombreuses années le comité de votre Club invite ses membres - et plus largement tous ceux qui s'intéressent à la philatélie - afin qu'ils participent activement aux réunions mises sur pied à leur intention.

En effet, c'est en acquérant les bases et les connaissances nécessaires que les pièges, qui guettent tout philatéliste, pourront être évités. Un commerce à but mercantile incite forcément à cacher, tricher, tromper. Le

collectionneur doit donc observer quelques règles afin de bien valoriser ses pièces et sa collection, sans se faire avoir par la suite.

Pour reprendre une phrase mainte fois entendue en philatélie : *'ce qui est beau n'est jamais trop cher ; ce qui est moche l'est toujours trop'*. C'est pourquoi, au cours de nos réunions et conférences internes, nous mettons toujours l'accent sur ce qui est beau et mettons aussi en garde le collectionneur sur la qualité : qualité du timbre, de l'oblitération, de la fraîcheur du document, etc.

Pour illustrer une fois encore ces préceptes incontournables à la valorisation d'une collection, voici un exemple tiré d'une vente aux enchères d'une maison réputée en 2010.



Voici les caractéristiques tirées du catalogue de vente :

- les 2 timbres (A et B), identiques, sont des Strubel de 2 Rappen, gris, n° 21G, impression de Berne III, papier épais, période 1857/1862 ;
- les 2 timbres sont très frais de couleur et régulièrement et largement margés ;
- la valeur au catalogue SBK de l'époque, pour un timbre oblitéré, était de Fr. 750.--. Ici le prix de départ de l'enchère a été fixé à Fr. 400.- pour chacun d'eux ;
- timbre A : oblitération de Winterthur 28 DEC. 62 3A. Attestation Moser ;

- timbre B : oblitération de Winterthur 1 JULI 62 3A. Rare annulation du 1^{er} jour. Attestation Rellstab.

Questions :

1. Sur lequel de ces deux timbres, A ou B, auriez-vous misé le plus et pourquoi ?
2. Jusqu'à quel prix (si vous aviez quelques moyens, bien entendu) ?
3. En fonction des prix indiqués ci-dessus, à combien pensez-vous que ces timbres ont été adjugés à l'époque (sans les taxes) ?

Réponses et pistes de réflexion en fin de fascicule.

Attention! Les falsifications sont partout.

B. Lachat

Lors d'un achat au cours de notre bourse d'avril, un de nos membres a failli faire les frais d'une falsification subtile. Fort heureusement, avant de payer le timbre, il a demandé l'avis d'un expert qui n'a, évidemment, pas délivré d'attestation. De quoi s'agit-il ?

A première vue, et pris isolément, rien n'indique qu'il y a falsification. Il s'agit du N° Zst. 50b, oblitéré HINTERRHEIN 6 VI 82. Sa valeur catalogue à l'état neuf (★) est de Fr. 1.25 et de Fr. 5 000.- à l'état (bien) oblitéré (⊙).

Mais les propos de l'expert sont clairs : "... *ce timbre porte une oblitération antidatée. De nombreux exemplaires de cette série ont été oblitérés avec ce cachet, qui indique toujours la même date, à une époque où ces timbres avaient depuis longtemps perdu leur validité. De plus, cette pièce avait*

déjà été soumise à l'expertise par le passé et son oblitération déclarée comme non valable."

Donc ce timbre à date (cachet) original a été mis en service bien après la fin de la validité du timbre. Le faussaire a manipulé les molettes pour faire apparaître une date comprise dans la période de validité du timbre. Neuf il ne vaut pas grand-chose, mais oblitéré c'est le jackpot.

Figure

Au milieu, à gauche, sur la figure se trouve le timbre en question. (Merci à M. Pierre Guinand pour la mise à disposition de la figure complète).



Sur la fiche de vente du marchand il est indiqué : Kat. Preis 5 000.- Netto 1'250.- Ce n'est donc pas donné. Comme quoi un marchand (ou son fournisseur) peut dissimuler une attestation peu complaisante et proposer des faux au prix fort.

Pour ne pas se faire rouler dans la farine, il est bon, premièrement, d'acquérir des connaissances et, deuxièmement, de faire confirmer ses

doutes - et parfois ses certitudes-, par un expert reconnu. Un philatéliste averti en vaut deux!

Lettre intéressante à quinze francs

Roberto Lopez

Lors d'une bourse à Zollikon je suis tombé tout par hasard sur une petite lettre qui a attiré toute de suite mon attention et ceci pour les trois raisons suivantes.

Premièrement, le port, deuxièmement, la destination et troisièmement le destinataire. Dans un premier temps je vous laisse déjà découvrir la lettre.



« **Monsieur Jules Bosmans, Précepteur de S.A.R le Prince Baudouin, Hôtel du Parc, Lugano, Italie** »

La lettre est envoyée le 11.IX.85 de Baden pour Lugano à Monsieur Jules Bosmans, le Précepteur de Son Altesse Royale le Prince Baudouin.

Première question que je me pose, pourquoi cet affranchissement de 25cts ? Bien sûr, il s'agit d'une lettre pour l'Italie ! Mais, depuis quand Lugano est en Italie ?

Le 12 avril 1798 la Constitution de la République helvétique créa deux cantons, le canton de Bellinzone et le canton de Lugano. En 1803, le canton du Tessin est créé par fusion des deux cantons. Il faut donc conclure que l'agent postal de Baden ne savait pas qu'en 1885 Lugano faisait déjà depuis 82ans parti du canton du Tessin.

Qui était le prince Baudouin? Né en 1869 à Bruxelles, il est le neveu du roi Léopold II. Ses parents sont le prince Philippe de Belgique et la princesse Marie de Hohenzollern, comte et comtesse de Flandre. Mais suite à la mort du fils du couple royal, Baudouin incarne l'avenir de la dynastie. Son prénom est un hommage aux illustres comtes de Flandre et de Hainaut du Moyen Age, dont le plus célèbre, Baudouin IX, fut empereur de Constantinople.



Le prince Baudouin grandit dans le foyer heureux des comtes de Flandre avec son frère Albert et ses sœurs Joséphine et Henriette. Ils habitent un palais de la rue de la Régence à Bruxelles, passent une partie de l'été au château des Amerois près de Bouillon, et séjournent fréquemment chez les princes de Hohenzollern avec qui Baudouin s'entend bien. A partir de 1876, le docteur en droit Jules Bosmans devient son gouverneur, mais ce choix ne plaît pas aux catholiques et à l'armée. Il a aussi désormais son propre valet de chambre, Jules Procureur. Une fois par semaine, la famille des comtes de Flandre fait l'effort de prendre un repas avec le couple royal, mais l'entente n'est guère au beau fixe.

En 1880, l'officier Oscar Terlinden rejoint Jules Bosmans pour préparer son entrée à l'Ecole Royale Militaire en 1884. A 15 ans, c'est la première fois que le prince va côtoyer des personnes d'autres milieux que lui. Deux

ans plus tard, il prête serment comme sous-lieutenant d'infanterie au régiment des grenadiers. Durant ses temps libres, il s'adonne à sa passion pour la chasse, la lecture, et les voyages en Suisse et en Italie. Cette lettre date de cette époque.

Le 23 janvier 1891, dès l'aube, une sinistre rumeur court dans les rues de Bruxelles. À sept heures du matin, la nouvelle éclate, invraisemblable, stupéfiante, comme un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage. Quelques instants plus tard, le télégraphe diffuse dans tout le pays ce douloureux message :

« S.A.R. Monseigneur le Prince Baudouin est mort cette nuit à une heure quarante-cinq minutes ».

Cette mort brutale donne lieu à diverses spéculations - la plus récurrente prétend qu'il s'agit d'une mort à la suite d'un duel - sans qu'aucune d'elles ait jamais pu être prouvée. La mission de Baudouinville au Congo belge est nommée en son honneur.

Ci-joint vous pouvez découvrir l'affiche de l'hôtel du Parc et ses dépendances à Lugano.

Vous pouvez constater qu'une petite lettre à premier abord banale peut s'avérer être fort intéressante.



Les précurseurs des perforations privées

Roberto Lopez

Les entreprises, les offices et les administrations publiques ont remarqué que certains employés se servaient sans aucune vergogne de timbres de leur entreprise. Ils utilisaient les timbres soit pour affranchir leur courrier privé ou en échange contre de l'argent comptant au guichet de la poste. Avec l'invention et l'introduction des timbres perforés on a pu mettre un terme à ces pratiques.

L'administration postale britannique autorisa déjà en 1856 la surcharge du stock de timbres postaux ou fiscaux. Le système de perforation est aussi originaire de l'Angleterre. Le produit final fut nommé **PERFIN** (**PER**forated **IN**itials ou **IN**signia).

Sur demande de la maison « Gebrüder Volkart à Winterthur », l'administration postale suisse publia le 22 avril 1876 sa directive n°121 (actes 751.3) concernant les perforations d'entreprises. La poste suisse fut ainsi une des premières à autoriser cette nouvelle méthode d'identification.

Déjà avant l'utilisation des perforations privées, plusieurs entreprises Suisse avaient essayé de protéger leurs stocks de timbres en les surchargeant avec une petite marque représentant leur société.

Les premières empreintes d'entreprises privées sur timbres suisses proviennent de l'année 1870. Ces cachets en caoutchouc de différents couleurs (violet, lilas, rouge, bleu et noir) peuvent être très discrets et peuvent donc facilement passer inaperçus.

Je ne vais pas vous énumérer les dix empreintes connues dans leurs différents couleurs, je vous laisserai découvrir cela dans le catalogue de Martin Baer « Swiss Perfins ». Vous pouvez le commander sur son site : www.mbtaxcards.ch.

Les deux premiers timbres, une Helvetia assise 5cts (Zumstein 30) et l'autre à 10cts (Zumstein 38), portent l'empreinte ovale G&B, entreprise Geilinger & Blum à Winterthur, l'une violette (utilisée de 1870 à 1874) et l'autre lilas (utilisée de 1870 à 1872).



G&B violet



G&B lila

Le troisième timbre est une Helvetia debout à 50cts, Zumstein 70A, avec une empreinte ovale violette E.K&C., entreprise Eberle, Kälin & Cie à Einsiedeln. Elle fut utilisée de 1882 à 1894. Autant elles étaient relativement bien visibles sur les deux premiers timbres, autant il faut plus la chercher sur ce dernier.



L'agrandissement permet de voir le cachet violet sur le fond bleu

Pour voir l'empreinte sur le dernier document il faut vraiment bien accrocher. Ce qui nous aide est le cachet à gauche en bas du document. Il s'agit d'un cachet privé des « Gebrüder Vollkart AG de Winterthur ». C'est une empreinte ovale de couleur bleu (utilisée de 1870 à 1877) portant les initiales G.V. Elle est bien masquée par l'oblitération



Lettre de Romanshorn pour Berne affranchie à 10cts (Zumstein 38) avec le cachet de l'entreprise « Gebrüder Volkart à Winterthur ».



L'agrandissement permet dans ce cas aussi de mettre en évidence le précurseur de Perfin qui est caché par l'oblitération.

Soyez attentifs lors de la prochaine bourse. Vous pourriez trouver des précurseurs de Perfin qui ne sont pas très fréquents.

**Nous vous rappelons que nos amis de la société philatélique des Franches-Montagnes ont leur réunion le premier lundi du mois.
Vous trouverez plus d'informations sur le site :**

www.philafm.ch

Plus on est de fous, plus on rit.

Réponse de la page 7

Ces timbres se ressemblent très fortement. Ils sont d'une qualité remarquable quant aux marges et selon l'attestation des experts. Les oblitérations sont les deux de Winterthur, elles sont positionnées exactement au même endroit et, même si le timbre B porte une oblitération 1^{er} jour, c'est bien le timbre A qui a eu le plus grand succès.

C'est normal. Il présente une oblitération légère, mais très bien marquée et très propre, alors que sur le timbre B l'oblitération est baveuse et marquée plus fortement d'un côté, presque 'sale'. L'année est presque illisible.

Les prix, au marteau, ont été de Fr. 4'200.- pour le timbre A et de (seulement) Fr. 1'300.- pour le timbre B !

En suivant des résultats de ventes aux enchères, on apprend toujours quelque chose.

A méditer donc.

Programme d'activités 2018 – 2019

<u>Année 2018</u>	<u>Thèmes</u>	<u>Responsables</u>
25 janvier	Réunion mensuelle, soirée philatélique	
22 février	Réunion mensuelle, « Quelques beaux documents affranchis mécaniquement (avec explications) »	Bernard Lachat
16 mars	Assemblée générale	Comité
29 mars	Réunion mensuelle, soirée philatélique	
22 avril	Bourse exposition	Comité
26 avril	Réunion mensuelle, présentation des lots de la vente aux enchères	
28 avril	VENTE AUX ENCHERES	Comité
24 mai	Réunion mensuelle, « Détermination des EMA de dernière génération (travail pratique) »	Bernard Lachat
3 juin	Sortie annuelle au musée de la communication	Comité
28 juin	Réunion mensuelle, soirée philatélique	
Juillet-août	Relâche	
27 septembre	Réunion mensuelle, « Comment s'inscrire pour exposer »	Roberto Lopez
25 octobre	Réunion mensuelle, soirée philatélique	
16 novembre	Soirée d'automne	Comité
29 novembre	Réunion mensuelle, « Je me lance avec mes variétés »	Brigitte Steiner
Décembre	Relâche	
<u>Année 2019</u>		
31 janvier	Réunion mensuelle, soirée philatélique	
28 février	Réunion mensuelle, « Comment monter une collection avec le Power Point »	Roberto Lopez
15 mars	Assemblée générale	Comité
28 avril	Bourse exposition	Comité

Site Internet : www.cpde.ch

Les réunions mensuelles ont lieu, en principe, le dernier jeudi du mois à 20 h précises au local du Café de la Poste à Glovelier.

Forster - Briefmarkenauktionen

Rue des Mayettes 4, CH-2824 Vicques, Tel : 032 - 435 50 88 Fax : 032 - 435 50 87

Info@forsterphila.ch
www.forsterphila.ch
MwSt-Nr. CHE 108.475.844